



ARV FORMATIONS
680 Rue Jean-Michel MATHURIN
Carrefour GISSAC, ZAC de DAMENCOURT
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

**Prévenir le Risque Routier au Travail
Obligations et Rôle de l'Employeur
N° 2001-1016 du 5 novembre 2001**

Pré requis : Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B, ou autres permis en cours de validité.

Type d'action : Acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances, prévues par « l'article L. 6313-1 du Code du travail ».

Public concerné : Tous les salariés utilisant un véhicule dans le cadre professionnel ou effectuant des trajets domicile-travail.

Durée : 7 heures soit une journée.

Effectif : De 6 jusqu'à 12 stagiaires.

Modalité : Présentiel

Lieu : A déterminer

Personne à contacter : Mme OXYBEL portable : 0690 531832

Taux de réussite : 100%

Encadrement pédagogique :

- Formateurs expérimentés
- Titre Professionnel Enseignement de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (ECSR)
- Formation d'Acteurs Prévention Secours dans le secteur transport routier certifié par l'INRS

Méthodes mobilisées,

Modalité de déroulement

Apports de connaissances (Powerpoint, quiz, autoévaluation), étude de cas pratiques et travaux de sous-groupes, exercices pratiques, mises en situation pratiques et audit de conduite.

Moyens pédagogiques :

Salle équipée de vidéoprojecteur, Paper board, , dossier d'accueil et remise de documents sous format papier ou numérique.

Modalités administratives : un certificat de réalisation vous sera délivré à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation : test de positionnement, mise en situation, cas pratiques, ateliers, questionnaire d'acquis des connaissances et bilan à chaud et à froid de fin de formation.

Délais et modalités d'accès à la formation : 15 jours

Inter-entreprise : entrée sur inscription selon le calendrier prévisionnel semestriel

Intra-entreprise : selon vos disponibilités et celles des formateurs

Intervenants : Experts en éducation et sécurité routière

Tarif :

Inter entreprise : 290€ par stagiaire

Intra entreprise : sur devis

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap, nous contacter pour les moyens mis en place.



ARV FORMATIONS
680 Rue Jean-Michel MATHURIN
Carrefour GISSAC, ZAC de DAMENCOURT
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

Objectifs :

Maitriser des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'adoption d'une conduite responsable lors de déplacements professionnels.

Sensibiliser les stagiaires à la nécessité d'adopter une conduite responsable et sécurisante au quotidien.

Programme :

Déroulé de la formation

La formation s'appuie notamment sur l'autoévaluation du conducteur et les échanges entre les participants. Les outils pédagogiques permettront d'illustrer et de développer les différentes réflexions.

Accueil /Présentation

Connaitre les attentes des stagiaires

Connaitre la formation

L'évaluation des stagiaires

Théorie

Statistique de la sécurité routière

Les risques routiers au travail

Les responsabilités civiles et pénales

Le système HVEO et comment s'y adapter dans l'organisation du travail au sein de votre entreprise

Le facteur humain :la tache de conduite, le temps de réaction, les distances de sécurité, les perturbateurs, les distracteurs la fatigue,

-Le facteur véhicule : l'importance de l'entretien, les pneumatiques

-Le facteur environnement : repérer les endroits à risque

-Le facteur organisation : organiser ses déplacements

L'organisation des déplacements :

Connaitre la législation, la convention collective, le règlement intérieur et respecter les règles.

Connaitre la procédure de déplacement de l'entreprise et respecter les procédures

Connaitre la marge de manœuvre du salarié pour les déplacements professionnels,

Planifier la journée.

Planifier des itinéraires en fonction des conditions de circulation, de l'environnement routier, la météo, l'état de la chaussée

Prévoir les poses et temps de pose nécessaire, maitriser le contexte environnemental (co2, bruit...).

Le conducteur et la formation :

Permis de conduire : Validité et adéquation du permis de conduire/ véhicule

Evolution de la réglementation routière

Identifier les documents à présenter aux contrôles routiers

Être capable de relever les défauts : check- list en lien avec le carnet de suivi et d'entretien

Être capable d'utiliser les dispositifs de sécurité et d'aide à la conduite, et d'apprécier leur limite d'efficacité.



ARV FORMATIONS
680 Rue Jean-Michel MATHURIN
Carrefour GISSAC, ZAC de DAMENCOURT
97160 LE MOULE
N° d'activité : 95 97 0199597

La communication embarquée :

Les effets du téléphone sur la conduite :

- Comprendre le temps de réaction
- Savoir dissocier les différentes interactivités du conducteur en communication téléphonique (échange avec le passager, écouter la radio et discussion au téléphone).

Définition d'un protocole de communication : qui appelle qui ? Quand ?

Définition de la notion d'urgence, quelles sont les règles à appliquer ?

Bilan de la journée

ARV FORMATIONS